

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 juin 2020 à 18h35

PRESENTS : BOUCHE Estel, BOUCHEREAU Pauline, CREGUT Sylvain, FOURNIER Pascal, LABASSE Emmanuel, MARTIN Camille, PANCRACIO Amélie, ROUX Frédéric, SIMON Baptiste, TALANDIER DE L'ESPINASSE Théo, VAUZEILLES Daniel

ABSENTS : /

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DEMANDE DES COORDONNEES DE L'ENSEMBLE DES ELUS

Les élus remplissent le tableau récapitulatif de leurs coordonnées (nom, prénom, adresse, courriel, signature).

DELEGATION DU MAIRE AUX ADJOINTS

M. le Maire propose les délégations suivantes :

- Personnel et travaux : Pascal fournier
- Urbanisme et finances : Amélie PANCRACIO
- Communication et éducation : Estel BOUCHE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ces délégations à l'unanimité.

COMMISSIONS :

Les délégués sont désignés de la manière suivante :

Commissions	Nombre de délégués	Noms des élus
Bibliothèque centrale du prêt du Puy-de-Dôme	1 correspondant	- Estel BOUCHE
Fédérations des Stations vertes	1 délégué	- Sylvain CREGUT
SMGF (Syndicat Mixte de Gestion Forestière) de Chambon sur Lac <i>Commission extra communale</i>	Commune : 1 délégué (le maire) Par section : 1 ou 2 délégué(s)	- Emmanuel LABASSE - Il conviendra de contacter le président du SMGF
Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne	1 délégué titulaire (le maire) 1 délégué suppléant	- Emmanuel LABASSE - Théo TALLANDIER DE L'ESPINASSE
Caisse des écoles	4 délégués (dont le maire)	- Emmanuel LABASSE - Amélie PANCRACIO - Camille MARTIN - Estel BOUCHE
Prévention routière	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant	- Baptiste SIMON - Daniel VAUZEILLES
CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)	4 élus municipaux (dont le maire)	- Emmanuel LABASSE - Pierre BOUCHEREAU - Camille MARTIN - Sylvain CREGUT

	<p>I représentant des associations Familiales (UDAF)</p> <p>I représentant des retraités et personnes âgées</p> <p>I représentant des personnes malades et handicapés</p> <p>I représentant d'association qui œuvre dans le domaine de l'insertion</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Valérie BABUT - Marie-Jeanne FOURNIER - Alain PLAZENET - A proposer : Christiane ou Laurette
Association des communes forestières	<p>I délégué titulaire</p> <p>I délégué suppléant (mairie)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Daniel VAUZEILLES - Frédéric ROUX
CNAS (Comité National d'Action Sociale)	<p>I délégué représentant les élus</p> <p>I déléguée représentant les agents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pauline BOUCHEREAU - Florence DELAIGUE
Parc Naturel régional des Volcans d'Auvergne	<p>I délégué titulaire (le maire)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Emmanuel LABASSE
SIEG (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme)	<p>I délégué titulaire</p> <p>I délégué suppléant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Daniel VAUZEILLES - Baptiste SIMON
EPF-SMAF Auvergne	<p>I délégué titulaire</p> <p>I délégué suppléant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Baptiste SIMON - Frédéric ROUX
SIVOM D'ISSOIRE ET DES COMMUNES DE LA BANLIEUE SUD CLERMONTOISE	<p>I délégué titulaire</p> <p>I délégué suppléant (dont le maire)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Frédéric ROUX - Emmanuel LABASSE

SICTOM DES COUZES (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)	2 délégués titulaires 2 délégués suppléants	<ul style="list-style-type: none"> - Sylvain CREGUT - Amélie PANCRACIO - Baptiste SIMON - Pauline BOUCHEREAU
SIVOM DU PAYS DE BESSE CEZALLIER SANCY	2 délégués titulaires 1 délégué suppléant	<ul style="list-style-type: none"> - Camille MARTIN - Pauline BOUCHEREAU - Amélie PANCRACIO
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHAMBON DES NEIGES	4 délégués (dont le maire)	<ul style="list-style-type: none"> - Emmanuel LABASSE - Sylvain CREGUT - Théo TALANDIER DE L'ESPINASSE - Pascal FOURNIER
SIVOM DE LA VALLEE VERTE DE LA COUZE CHAMBON	4 délégués (dont le maire)	<ul style="list-style-type: none"> - Emmanuel LABASSE - Camille MARTIN - Estel BOUCHE - Amélie PANCRACIO
SIVU ASSAINISSEMENT AMONT COUZE CHAMBON	3 délégués (dont le maire)	<ul style="list-style-type: none"> - Emmanuel LABASSE - Amélie PANCRACIO - Pascal FOURNIER

Commissions Communales	Noms des élus
Environnement Cadre de vie	<u>Responsable</u> : Estel BOUCHE - Théo TALANDIER DE L'ESPINASSE - Camille MARTIN - Pascal FOURNIER
Appel d'offre	<u>Responsable</u> : Emmanuel LABASSE - Pascal FOURNIER - Amélie PANCRACIO - Daniel VAUZEILLES
Impôts directs <i>Commission extra communale</i>	<u>Responsable</u> : Emmanuel LABASSE - Pascal FOURNIER - Frédéric ROUX
PLU	L'ensemble du Conseil Municipal
Travaux et personnel	<u>Responsable</u> : Pascal FOURNIER - Emmanuel LABASSE - Frédéric ROUX - Daniel VAUZEILLES - Baptiste SIMON - Sylvain CREGUT - Amélie PANCRACIO
Finances	<u>Responsable</u> : Amélie PANCRACIO - Emmanuel LABASSE - Sylvain CREGUT - Estel BOUCHE - Pascal FOURNIER - Frédéric ROUX - Baptiste SIMON

Animation	<u>Responsable</u> :Théo TALANDIER DE L'ESPINASSE - Amélie PANCRACIO - Estel BOUCHE - Sylvain CREGUT
Agricole	<u>Responsable</u> : Daniel VAUZEILLES - Pauline BOUCHEREAU - Frédéric ROUX - Pascal FOURNIER - Estel BOUCHE
Culture et patrimoine <i>Commission extra communale</i>	<u>Responsable</u> : Théo TALANDIER DE L'ESPINASSE - Emmanuel LABASSE - Baptiste SIMON
Election	<u>Responsable</u> : Emmanuel LABASSE - Pascal FOURNIER - Baptiste SIMON
Communication	<u>Responsable</u> : Pauline BOUCHEREAU - Baptiste SIMON - Estel BOUCHE - Sylvain CREGUT - Théo TALANDIER DE L'ESPINASSE

Sylvain CREGUT propose une réflexion sur le label « Station de Montagne » en complément du label « Stations vertes ».

Daniel VAUZEILLES propose de supprimer les indemnités des vice-présidents du Syndicat de Chambon des neiges. M. le Maire indique que cette question sera à soumettre à une prochaine réunion du syndicat.

VENTE / ACQUISITION DU DOMAINE PUBLIC - DOSSIER BAUBET :

Le conseil municipal ne peut pas délibérer, ce jour, car le géomètre n'est pas passé et la surface du terrain n'est pas connue.

L'enquête publique a eu lieu : il n'y a aucune opposition.

REGLEMENTATION RELATIVE AU STATIONNEMENT DES CAMPING-CAR :

L'été dernier, un camping-car s'est garé sur un lieu interdit. Cette infraction lui a été signalée.

Le conducteur a saisi la CADA en évoquant le fait qu'un camping-car est considéré comme un véhicule léger.

Suite à cette saisie, l'arrêté municipal relatif au stationnement des camping-cars sur la commune de Chambon sur lac datant de 1998 a été transmis par mail à la CADA et au pétitionnaire.

En fonction du retour de la CADA, le conseil municipal devra, éventuellement, prendre un nouvel arrêté conforme.

PARKING DE VARENNES – DEPOT DE PAVES :

Pascal FOURNIER signale le dépôt de pavés sur le parking de Varennes (domaine public) : des places de stationnement sont inutilisables.

Il faut donc contacter l'entrepreneur pour les faire enlever dans les meilleurs délais.

REMBOURSEMENT – LOCATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS :

Pendant la période de confinement liée au COVID-19, trois réservations de salle ont été annulées.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité l'accord pour le remboursement de ces réservations.

Amélie PANCRACIO propose de prévoir un affichage pour rappeler aux administrés les consignes sanitaires liées au COVID-19 à respecter.

Camille MARTIN demande un complément d'information sur la location aux associations. M.le Maire explique la gratuité aux associations de la commune, ainsi que les différents tarifs.

Pascal FOURNIER suggère de réfléchir sur l'installation d'une cuisine.

M. le Maire précise que la Maison des associations n'est pas louée l'été pour éviter les nuisances sonores, notamment par rapport au camping municipal ; et, qu'il faudra organiser la gestion de la salle (inventaire, clefs).

Pascal FOURNIER précise, que jusqu'à présent, il n'y a pas eu de souci par rapport à l'inventaire.

PERSONNEL COMMUNAL :

Murielle RIGAUD :

Ses attributions sont la gestion de la Poste communale, l'entretien des locaux et l'aide auprès des enfants (mesures COVID-19).

Son temps complet est réparti de la manière suivante :

- 22 heures 50 à l'Agence postale,
- 7 à 9 heures pour l'entretien et l'aide à l'école.

En raison des mesures sanitaires liées au COVID-19, la Maison des associations n'est pas louée et Murielle n'a plus d'heures de ménages à réaliser.

Son contrat s'est arrêté au 25 mars 2020.

Pôle emploi complète ses revenus mais il y a un écart de 200€ sur son salaire.

Le Parc des Volcans recherche un agent pour faire quelques heures d'entretien à la maison de la réserve. M. le Maire a rendez-vous prochainement avec le conservateur pour évoquer ce dossier.

Stéphane FAVARD :

Pascal FOURNIER informe le conseil municipal que Stéphane FAVARD, employé saisonnier aux ateliers municipaux, est d'accord pour accueillir les groupes lors de l'animation estivale.

Ainsi, le recrutement d'un animateur n'est pas nécessaire pour cette année. Et, la gestion éventuelle de matériels pour les groupes sera plus aisée.

Demande du personnel titulaire :

Les agents techniques titulaires souhaitent être les seuls à nettoyer les sanitaires durant l'été 2020 pour que les deux saisonniers ne finissent par mi-août. En effet, leur contrat finit le 19

septembre mais, les années précédentes, ils devaient prendre les éventuelles heures supplémentaires et leurs congés payés.

Florence DELAIGUE :

M. le Maire lit le décret du 14 mai 2020 relatif au personnel ayant travaillé pendant le confinement.

Du 16 mars au 2 juin, Mme Florence DELAIGUE a travaillé, par semaine, deux jours en mairie, un jour et demi en télétravail et a réalisé plusieurs heures supplémentaires.

Elle a une double pathologie.

Et, elle a assumé les deux postes administratifs (puisque Mme Claudine LEOTY est partie en retraite fin mars) sans prendre de congés.

M. le Maire présente les différentes primes possibles ; mais, il propose la prime maximale de 1.000€ en reconnaissance de son investissement durant cette période.

Mme Amélie PANCRACIO précise que Mme Florence DELAIGUE a toujours été disponible et qu'elle informe toujours les élus de l'avancé des dossiers et des différentes informations.

M. Pascal FOURNIER s'interroge sur l'impact du versement de cette prime par rapport aux autres agents de l'équipe technique.

Vote : 9 pour et 2 abstention

DELIBERATIONS :

L'ensemble du Conseil municipal vote à l'unanimité pour les délibérations suivantes :

- Délégation de signature pour les adjoints et les secrétaires,
- L'envoi des convocations par mail aux élus,
- Les nouveaux horaires d'ouverture physique et téléphonique au public de la mairie.

DOSSIER BIGAROLI :

M. Cristopher BIGAROLI ouvre un nouveau commerce à la place de la Cave au Lac Chambon.

M. le Maire lit le courrier de ce dernier dans lequel il demande une terrasse mesurant la longueur de son commerce.

Actuellement, le mètre carré est loué 16€.

Pour cette terrasse de 17,5m², le tarif serait de 280 € pour 6 mois (17,5 m² x 16 € = 280 €).

M. Baptiste SIMON demande de faire un point sur l'ensemble des tarifs de location de terrasse pour l'an prochain.

La convention peut être revue l'an prochain.

L'ensemble du Conseil municipal approuve ce tarif et la commission des travaux se rendra sur place pour vérifier l'emplacement de la terrasse.

BROCANTE :

Plusieurs dates de brocante ont été données par M. Strucker. Mais, à ce jour, aucune autorisation n'a été donnée par la Préfecture du Puy-de-Dôme. Une réponse par mail doit être faite.

La date du 14 juin pose débat : Mme Amélie PANCRACIO et M. Sylvain CREGUT précise que la seule date d'une brocante au lac était fixée pour le week-end de l'ascension. Cette date pose problème pour une question de stationnement en cas de beau temps.

RESTRICTION AUX ABORDS DU LAC – COVID 19 :

M. le Maire doit rencontrer M. le Maire de Murol, pour organiser les mesures sanitaires autour du lac, le lundi 8 juin liées au COVID-19.

Selon la Sous-Préfecture d'Issoire, c'est aux communes de faire respecter les consignes.

DEMEMAGEMENT DES SERVICES ADMINISTRATIFS :

Le déménagement des services administratifs du 1^{er} étage au rez-de-chaussée, dans la salle du conseil, est prévu mardi 9 juin.

L'ensemble des conseillers sont invités à participer au déménagement à partir de 9h.

ACHAT D'UNE TABLETTE NUMERIQUE :

M. le Maire propose l'achat d'une tablette pour une gestion plus moderne et plus efficace des mails et des réunions liés à l'activité de la mairie. Cela permettrait une présentation des dossiers via le vidéo projecteur.

La question de l'achat d'un ordinateur portable est évoquée ; mais, la tablette est plus pratique.

Par la suite, le changement du vidéo projecteur sera à envisager.

MM. Baptiste SIMON et Théo TALANDIER DE L'ESPINASSE soumettent la sauvegarde via OneDrive ou un cloud. Ils se renseigneront également sur les tarifs des futurs équipements.

ACHAT D'UN SAC POUR LES MNS :

M. le Maire présente un devis pour l'achat d'un sac à dos de secours pour les MNS pour un tarif de 391,43€.

M. Théo TALANDIER propose de demander aux pompiers s'ils n'en ont pas un vieux au lieu d'en acheter un et de faire d'autres devis.

ACHAT D'UN REFRIGERATEUR :

M. Pascal FOURNIER demande s'il est possible d'acheter un réfrigérateur pour les ateliers municipaux : l'actuel a plus de 30 ans et est détérioré.

INSTALLATION DE MANEGES :

M. le Maire fait part de deux demandes d'installation de manège à la Plage Chambon. L'ensemble du conseil ne souhaite pas donner suite à ces demandes.

M. le Maire indique que le toboggan ne sera pas installé dans un premier temps à cause du COVID-19. Le remboursement sera, peut-être, à envisager.

PATAUGEOIRE :

Les barrières de la pataugeoire ont été remplacées la veille pour un tarif de 4.054€.

M. Pascal FOURNIER précise qu'il faudra la vider, refaire les joints et couper les branchements.

JEUX :

M. Pascal FOURNIER souhaite faire un point sur l'ensemble des jeux qui ne sont pas conformes et /ou abîmés.

DEMANDE DE TOURNAGE :

M. le Maire fait part de deux demandes de tournage sur la commune (un clip au Col de la Croix Morand et une prise de vue aux abords du lac).

L'ensemble du Conseil donne un avis favorable mais souhaite demander en retour une compensation financière pour le CCAS ou la Caisse des Ecoles.

TRAVAUX :

M. Pascal FOURNIER informe les membres du Conseil qu'un des tracteurs de la commune est en panne. Il demande à ce que soit vérifiée la durée du prêt pour éventuellement le remplacer.

Il précise, également, qu'un carreau du micro-tracteur John Deere doit être remplacé. Des demandes de devis sont en cours et devront être envoyés à l'assurance.

Le fleurissement de la commune doit se terminer dans la semaine.

Les travaux d'assainissement ont débuté. La réalisation est de 3 mètres par jour. Il a été proposé de goudronner toute la rue sur toute la longueur pour que cela soit plus uniforme.

Il est 21h32, la séance du conseil est levée.